Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte Département de la Vendée Région des Pays-de-la-Loire 1.5

Publié le

ID: 085-218500148-20240531-D2024_05_08_053-DE

Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31/05/2024 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 du mois de mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de BAZOGES EN PAREDS dûment convoqué le 27 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame LELOT Christine, Maire.

Le secrétaire de séance : Emie GABORIAU

ELU (7 avril 2024) par ordre alphabétique	(7 avril 2024) EXERCICE		ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)	
AVRIL Jérôme	Conseiller					
BRUSSEAU Laurence	Conseillère					
CAILLEAUD Véronique	Adjointe					
FRON Régis	Conseiller					
GABORIAU Emie	Conseillère					
GERBAUD Pascal	Conseiller					
GIACOMAZZI Denis	Conseiller					
LANNOY Sophie	Conseillère					
LELOT Christine	Maire					
MACE Joëlle	Adjointe					
MARSAUD Christia	Conseillère					
MAURIN Emmanuel	Adjoint					
MATHIVET Joël	Conseiller					
PELTIER Cyrille	Conseiller					
ROUAUD Benoist	Conseiller					
15	15	13	2	0	0	

D2024-05-08-053

PARTICIPATION A L'ÉCOLE PRIVÉE « BETHANIE » DE CHANTONNAY POUR LE DISPOSITIF ULIS

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél: 02 51 51 25 19

Courriel: mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014 Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie Arrondissement de Fontenay-le-Comte Département de la Vendée Région des Pays-de-la-Loire Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID: 085-218500148-20240531-D2024_05_08_053-DE



VU

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

VU l'ordonnance n°58-896 du 23 septembre 1958 relative à des dispositions générales d'ordre financier : article 31,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations : article 10,

VU le Code général des collectivités territoriales : article L1611-4,

VU le Code de commerce : article L612-4,

VU le Code de commerce : article L612-4,

VU la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques

CONSIDÉRANT

Des associations présentent un intérêt public local.

L'école privée « Béthanie » de Chantonnay a sollicité la commune pour le versement d'une subvention pour 1 enfant accueilli en dispositif ULIS dans cet établissement.

Cet enfant ne peut être scolarisé à Bazoges-en-Pareds faute de l'existence d'une structure spécialisée.

Il est précisé que le contrat d'association avec la commune de leur lieu d'implantation – (Chantonnay) – ne permet pas à ce jour de prendre en compte les enfants ne résidant pas à Chantonnay.

Considérant le coût par élève à Bazoges-en-Pareds 2023 de 1092,27 euros.

Considérant qu'1 **élève domicilié à Bazoges-en-Pareds** est scolarisé sur l'année scolaire 2023-2024 à l'école privée « Béthanie » de Chantonnay.

Mairie de Bazoges-en-Pareds - 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 85390 BAZOGES-EN-PAREDS -

Tél: 02 51 51 25 19

Courriel: mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014 Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte Département de la Vendée Région des Pays-de-la-Loire Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID: 085-218500148-20240531-D2024_05_08_053-DE



PROPOSITION DU MAIRE:

✓ D'attribuer une subvention comme ci-dessous

OGEC BETHANIE SAINT JOSEPH
3 rue Gambetta
85110 CHANTONNAY
Siret : 31737357900034
Participation de la commune au titre de l'année 2024 : 1092,27 euros

RÉSULTAT DU VOTE													
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE													
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSEN TS	PROCURATION S	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMES	POU R	CONTRE				
15	15	8	13	0	13	0	13	13	0				

Le Maire, Christine LELOT



Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet https://bazoges-en-pareds.fr : 06/06/2024

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél: 02 51 51 25 19

Courriel: mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014 Siret : 21850014800075